

GEOC – Programme Oie cendrée

Réunion téléphonique du 19 mai 2011

Membres présents :

Vincent BRETAGNOLLE (président)
Pierrick BOCHER
Francis MEUNIER
Michel-Alexandre CZAJKOWSKI
Elisabeth BRO
Michel GAUTHIER-CLERC
Olivier DEHORTER
Jean-Marie BOUTIN
Matthieu BOOS

Secrétariat

Julien TOUROULT

Saisine :

Commande faite à l'ONCFS en date du 16 février 2010 :

« Les connaissances sur le comportement et les flux migratoires de l'oie cendrée se sont avérées insuffisantes pour permettre d'aboutir à des conclusions partagées au sein de la table ronde. Face à ce constat de désaccord, des investigations complémentaires approfondies s'imposent dans ces domaines. Elles seront structurées par un programme d'études reposant sur un protocole scientifique qui précisera notamment les objectifs recherchés, les questions posées, le champ spatial exploré, la durée de l'étude, les outils techniques de suivi (bagnage, pose de balise de suivi, récolte d'ailes,...), les méthodes d'analyse des données et les modalités de restitution des résultats. Une évaluation du budget nécessaire pour réaliser l'étude et les participations financières des parties prenantes de cette opération seront présentées à titre indicatif.

Pour élaborer ce protocole, vous constituerez un groupe ad hoc qui réunira des représentants de la Fédération nationale des chasseurs, de l'Association nationale des chasseurs de gibier d'eau, de la Ligue de protection des oiseaux, de la Fédération nationale de l'environnement, du Muséum national d'Histoire naturelle et du Ministère.

Je vous demande de bien vouloir animer ce groupe de travail, avec l'objectif de me transmettre le protocole scientifique qui fera ensuite l'objet d'une validation par le GEOC. »

Ce travail étant arrivé à son terme, nous vous le soumettons en vue de sa validation préalablement au lancement du programme d'études.

En préambule, le GEOC précise que l'avis rendu concerne uniquement les aspects scientifiques du programme et l'adéquation entre objectifs scientifiques et moyens.

Afin d'assurer l'impartialité et surtout l'équité de l'avis par rapport aux autres expertises réalisées (où les proposant n'étaient pas invités ni présents), les membres du GEOC concernés par l'élaboration du programme d'étude (Jean-Marie Boutin et Mathieu Boos) n'ont pas participé à la formulation de cet avis.

Il convient de noter que le document fourni se présente sous forme d'un plan d'action restant à un niveau synthétique, sans indiquer ni décrire de protocole. L'avis du GEOC concerne donc la cohérence et l'approche globale et ne peut statuer sur des aspects scientifiques plus précis.

Il est précisé que l'aspect « potentialités » des sites d'hivernages et renforcement des capacités d'accueil des milieux a fait l'objet d'une commande et d'un rapport distinct. C'est la raison pour laquelle il n'est pas considéré dans le présent avis.

AVIS

Le GEOC estime globalement que ce projet de recherche élaboré par un ensemble de partenaires, traite de façon satisfaisante les questions soulevées lors de la précédente expertise sur l'Oie cendrée. Il s'appuie à la fois sur une meilleure exploitation des données disponibles et le développement d'approches variées complémentaires.

L'ambition évidente de ce programme pose la question de l'adéquation entre les moyens humains et financiers réellement investis et les objectifs, son coût affiché pouvant être considéré comme « peu élevé » au vu de ses ambitions.

Trois points faibles ont été relevés :

1) Il manque un « chapeau » introductif, présentant les objectifs généraux du projet de recherche, une évaluation des méthodes à mettre en œuvre (pourquoi ne pas envisager la génétique, l'analyse des isotopes, etc. qui pourraient utilement compléter les résultats de suivis GPS ou de baguage), une présentation argumentée du design spatial envisagé, un recensement des moyens humains à mobiliser (recours à des étudiants ?), le niveau d'implication et coordination des réseaux d'observateurs, un échéancier et enfin, un organigramme (il est par exemple difficile de savoir qui est le, ou les responsables ; un comité de pilotage est-il envisagé ?).

2) Il manque également un volet de synthèse des enseignements acquis pouvant répondre aux interrogations que s'est posées le GEOC, lors de la première expertise. En effet, il subsiste des inconnues majeures, notamment sur la caractérisation des flux, l'estimation des effectifs en jeu et le nombre d'individus prélevés à la chasse. Ainsi, une synthèse des résultats obtenus dans chacun des 7 volets constituant un 8^{ème} volet, semble indispensable pour permettre une bonne compréhension des flux migratoires d'oies cendrées en France. Son utilité est évidente dans la perspective d'une modélisation des flux d'oiseaux d'origines variées et du fonctionnement des flyways à travers la France.

3) Enfin, on observe des décalages entre certaines des questions posées en problématique et le protocole proposé dans un même volet. Il est relevé par exemple :

Volet 7 : Le GEOC exprime un doute sur la capacité à bien saisir la dynamique des populations en transit en France à partir de l'analyse des tableaux de chasses et des données de recensement « à temps discret »,

Volet 6 : Le GEOC estime que les méthodes indiquées ne permettent pas de tester l'hypothèse de ce volet ; à savoir, la question de la saturation des sites de nidification en Norvège ne peut être traitée grâce aux seuls résultats du suivi satellitaire et de suivi du succès reproducteur.

Volet 3 : Le GEOC se pose la question de la disponibilité des données fines pour mener ces analyses.

Le GEOC émet néanmoins un avis favorable quant au projet proposé, sous réserve que les remarques mentionnées ci-dessus et les remarques accessoires listées ci-après soient prises en compte. Il souhaite pouvoir examiner la réponse écrite qu'elles susciteront, en préambule d'une prochaine réunion.

Annexe : Liste des remarques formulées sur le programme.

Remarques générales

Le GEOC soulève la question de l'estimation de la taille d'échantillon nécessaire pour obtenir des résultats conclusifs aux analyses envisagées et demande s'il y a eu une réflexion sur ces éléments qui ne figurent pas dans le document (à titre d'exemple, le nombre variable de balises d'un volet à l'autre). Il semble également utile de préciser le niveau de viabilité du projet au cas où des données manqueraient ou seraient moins précises qu'escompté.

Certaines méthodes (analyses génétiques, isotopes) ne sont pas mentionnées. Est-il prévu de profiter de ce programme pour effectuer des prélèvements ?

Volet 1.

Qui va réaliser les études « capture-marquage-recapture » (étudiants ?) et avec quel encadrement scientifique ?

Volet 2.

Le volet 2 est jugé très important.

Pourquoi l'étude « flux migratoire et exploitation des zones de stationnement » va-t-elle se focaliser sur deux sites (Rhin et étangs d'Orx) ? Est-ce lié à l'existence d'un suivi décennaire, sachant qu'il existe de telles données sur d'autres sites d'hivernage importants (baie de l'Aiguillon notamment) ? Cela répond t'il à un souci de réduction des coûts (humains et financiers) ou à des problèmes d'organisation ?

Est-ce que les protocoles de suivi de migration pré-nuptiale seront appliqués au suivi post-nuptial ? Le suivi de la migration post-nuptiale, plus diffuse, exige une plus grande mobilisation d'observateurs et donc de moyens. Sur quels critères seront sélectionnés les départements et les sites pour le suivi de la migration post-nuptiale ?

La stratégie d'échantillonnage est un point clé pour la réalisation de ce volet 2 mais rien n'est précisé dans le document examiné.

Que signifie la « liste des sites à suivre » citée ? hivernage, migration pré ou post-nuptiale ? Il serait utile de rajouter les RN du marais d'Yves et de Saint-Denis-du-Payré, des sites d'observation accessibles et pratiques pour organiser un suivi (et en lien fonctionnel avec la baie de l'Aiguillon pour ce dernier).

Ce volet est ambitieux. Pour s'assurer de sa faisabilité, le GEOC souhaiterait savoir si les partenaires ont déjà été contactés et s'ils estiment que la collecte de ces données par décennie est possible ?

Volet 3.

Des données précises sur les départs en migration et les facteurs qui les déclenchent seront-elles disponibles (préciser lesquelles) ? Ce volet nécessite le développement de partenariats importants et il n'est pas certain que des suivis précis (à la semaine) aient été faits en Espagne.

Volet 5.

Ce volet de suivi satellitaire d'oiseaux suédois est jugé moins prioritaire que les autres et partiellement redondant avec le volet 3 qui est particulièrement structurant.

Volet 7.

Doute, sans autres précisions que celles fournies, sur la capacité de l'analyse des tableaux de chasse à fournir des éléments sur la démographie (*cf.* point 2 de l'avis ci-dessus). Quels types de données seront collectés ? Il existe des biais de retour sur l'analyse des tableaux de chasse. De quel type de traitement seront-ils l'objet pour répondre aux objectifs de ce volet ?

Il est indiqué que l'analyse sera réalisée selon l'hypothèse que « *la chasse n'influence pas de façon significative l'évolution de la population* ». Le GEOC fait remarquer qu'il serait plus juste d'estimer la part de la chasse dans l'évolution de la population.

Document associé à la saisine :

ONCFS. 2011. Amélioration des connaissances de l'Oie cendrée en France. Document réalisé à la demande du MEDDTL avec la participation de la FNC, de la LPO, de l'ANCGE, du MNHN et de FNE. Version du 17 mars 2011. 12 p.

Pour mémoire, rappel des 7 volets du programme (ONCFS, mars 2011) :

Volet 1 : Analyse historique et actuelle de la base de données baguage-marquage des oies de Wetlands International, et celle du CRBPO.

Volet 2 : Suivi de l'hivernage et de la chronologie de la migration des Oies cendrées en France.

Volet 3 : Suivi de la migration et modalités d'hivernage des Oies cendrées arrivant en Espagne.

Volet 4 : Origine et déplacements migratoires des Oies cendrées hivernant en Camargue.

Volet 5 : Suivi satellitaire d'individus reproducteurs suédois déjà marqués et hivernant traditionnellement en Espagne.

Volet 6 : Suivi satellitaire d'individus norvégiens et suivi du succès de la reproduction.

Volet 7 : Analyse des tableaux de chasse le long du flyway atlantique